

Le chizerot

2025



n° 59



UCHIZY
Saône et Loire

Le mot du maire



Chères Chizerotes, chers Chizerots

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter, au nom de toute l'équipe municipale, mes vœux les plus sincères de bonheur et de santé pour 2025.

Une année commence et une autre se termine, c'est l'occasion de faire un bilan sur les différentes actions communales qui ont été menées et dont vous trouverez un aperçu dans cette nouvelle édition du Chizerot. L'année écoulée a été principalement marquée par la fin des travaux du gîte communal qui est maintenant proposé à la location mais aussi par le schéma directeur assainissement et le curage de la lagune. Un grand merci aux conseillers municipaux impliqués dans ces actions, qui aident au bon fonctionnement de la commune. Pas de gros projet pour 2025 mais des « petits travaux » d'entretien et de mise en conformité, en fonction des dotations qui seront certainement moins importantes que les années précédentes.

Laurence Boubet, secrétaire à temps partiel depuis plus de dix ans, est partie définitivement en retraite. Pendant quatre mois elle a su accompagner sa remplaçante Stéphanie Neto embauchée par la commune au mois de mars. Actuellement stagiaire, elle complète sa formation avec le Centre de Gestion du département. Arlette Nuzillat, cantinière pendant onze années, a fait valoir ses droits à la retraite. Un grand merci à toutes les deux, mais aussi à l'ensemble du personnel communal pour son dévouement et son investissement.

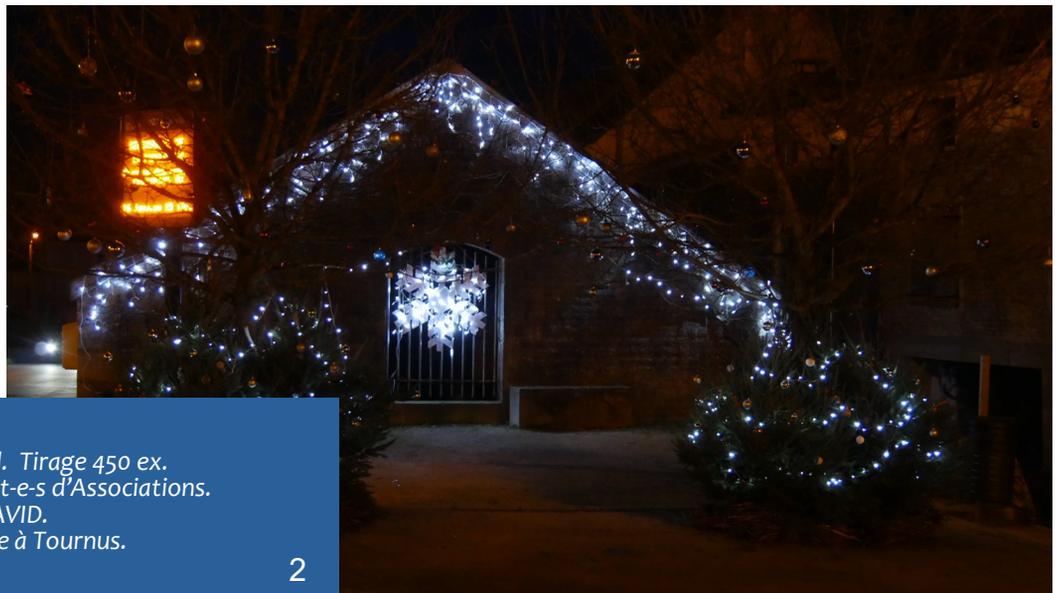
Un grand merci aussi aux bénévoles des associations, organisateurs de manifestations, qui contribuent à rendre notre village plus animé. Ils méritent notre soutien et notre implication. N'hésitez pas à télécharger l'application « Panneau Pocket » sur votre téléphone ; par ce biais vous serez informés des manifestations associatives ou des actions communales mais aussi des alertes (météo, voirie..etc)

Vous trouverez dans ce Chizerot le dernier article de Marie-Thérèse Baudras que la commune tient sincèrement à remercier parce que depuis plusieurs années, elle nous ravit avec sa rubrique histoire.

J'ai une pensée affectueuse pour ceux qui nous ont quitté et plus particulièrement pour une de nos doyennes, Alice Perrusset, qui faisait preuve d'une grande sagesse en se contentant de peu de chose.

Très bonne année à toutes et tous.

Arnaud Maire du Poset



La Mairie

Ouverture du secrétariat au public

Lundi : 9h -12 / 14h30 - 19h
Mardi au vendredi : 9h – 12h

Garderie scolaire - Cantine
03 85 40 50 20 / 03 85 40 57 45

Rencontre avec les élus
sur rendez-vous.

mairie@uchizy.fr

03 85 40 50 20

Uchizy.fr

L'information

L'application Panneau Pocket permet une large diffusion de l'information.

Si vous ne l'avez pas encore, téléchargez-la vite. Et surtout, activez vos notifications pour recevoir les informations automatiquement.



Schéma directeur d'assainissement

Les différentes investigations qui vont permettre d'établir le Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) sont presque terminées. L'objectif du SDA est d'établir un programme pluriannuel d'actions à mettre en œuvre pour assurer la bonne gestion et le bon fonctionnement de notre assainissement.

Les premiers résultats ont permis de mettre en avant un certain nombre d'anomalies au niveau du réseau d'assainissement collectif (problème d'étanchéité par exemple), mais aussi au niveau du raccordement de certaines habitations (collecte des eaux pluviales dans le réseau d'assainissement ou inversement ; inversions des raccordements des eaux usées et des eaux pluviales). Dès cette année des travaux sont à prévoir pour la commune sur le réseau d'assainissement collectif et les habitants concernés par des défauts de raccordement seront avertis de faire le nécessaire afin de se mettre en conformité le plus rapidement possible.

D'autres travaux sont à prévoir dans les dix prochaines années avec en ligne de mire la création d'une nouvelle station d'épuration, mais peut-être que d'ici là ; la compétence assainissement sera reprise par la Communauté de Communes.

En attendant, la lagune nécessitait un curage et c'est ce qui a été fait début août pour la première fois depuis sa création. Plus de 5000 m³ de boues ont été évacués et dispersés par épandage dans les terres agricoles désignées par la Chambre d'Agriculture sous le contrôle de l'Agence de l'Eau. Les premières analyses, faites par le service technique du département en charge du contrôle de notre lagune, ont permis de mettre en avant une amélioration du procédé d'épuration.

Il est rappelé que toutes les habitations, situées dans la zone d'assainissement collectif, doivent être raccordées au réseau d'assainissement.



Vue sur la lagune



Les eaux sont contrôlées régulièrement



Le Gîte rural

Les travaux du gîte situé à côté de l'église se sont terminés le 31 mai.

La phase d'aménagement intérieur a pris le relais avec l'installation du mobilier des chambres et des espaces communs ainsi que l'équipement complet de la cuisine et de l'espace repas.

Rappelons que ce gîte a une capacité de 15 personnes réparties dans 5 chambres dont une pour personne à mobilité réduite au Rez de Chaussée et 4 à l'étage dont une aménagée en dortoir pour les enfants.

Chaque chambre comprend un sanitaire avec douche, WC et vasque sur meuble.



La facade arriere du gîte

Le fonctionnement

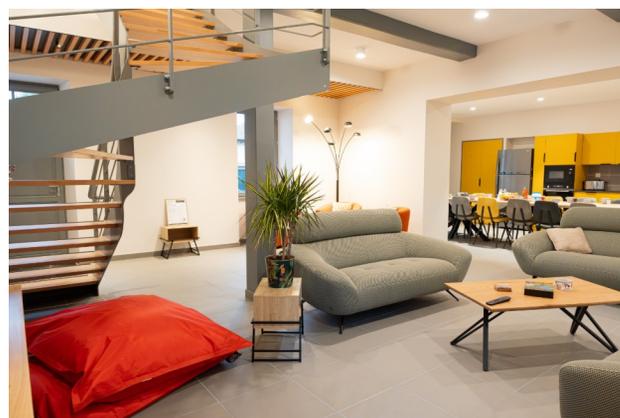
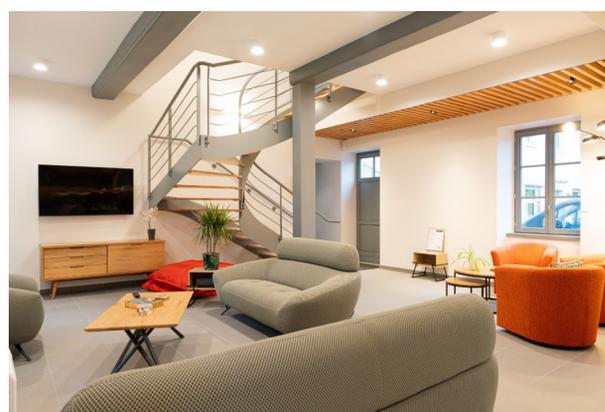
Il est possible de le réserver pour deux nuits minimum. Pendant les vacances scolaires, les réservations prioritaires seront les demandes pour une semaine.

Il est disponible sur les plateformes de location bien connues et un lien depuis le site internet de la mairie vous dirige directement sur l'annonce.

Un service de conciergerie assure la gestion des réservations, le planning du ménage et le service de blanchisserie.

Mr Rémy Leblanc est disponible pour toutes demandes de renseignements au 07.48.94.78.05.

Le tarif est en fonction de la saisonnalité, en basse saison les 2 nuits sans les frais (ménage...etc) s'élèvent à 900 euros.



Bilan financier

Dépenses ht

Travaux bâtiment	461 372.58 €
Mobilier	42 906.46 €
Etudes	42 821.13 €

Total 547 100.17 €

Subventions ht

Région	157 171.25 €
Etat	120 000.00 €
Département	35 000.00 €
Intercommunalité	21 350.25 €

Total 333 521.50 €

Charge communale 213 578.67



Urbanisme : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Depuis le départ à la retraite de Laurence Boubet, les demandes de Permis de Construire, de Permis d'Aménager (création de lotissement) ou de Déclaration Préalable de travaux de la commune d'Uchizy sont instruits désormais par le service instructeur des autorisations des droits des sols du Grand Chalons, comme la majorité des communes de la Communauté de Communes du Mâconnais Tournugeois (CCMT).

Les demandes d'urbanisme sont à déposer, soit matériellement à la Mairie, soit dématérialisées sur le Guichet numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) à l'adresse suivante :

« <https://gnauchalonnais.operis.fr/legrandchalon/gnau/#/> ».

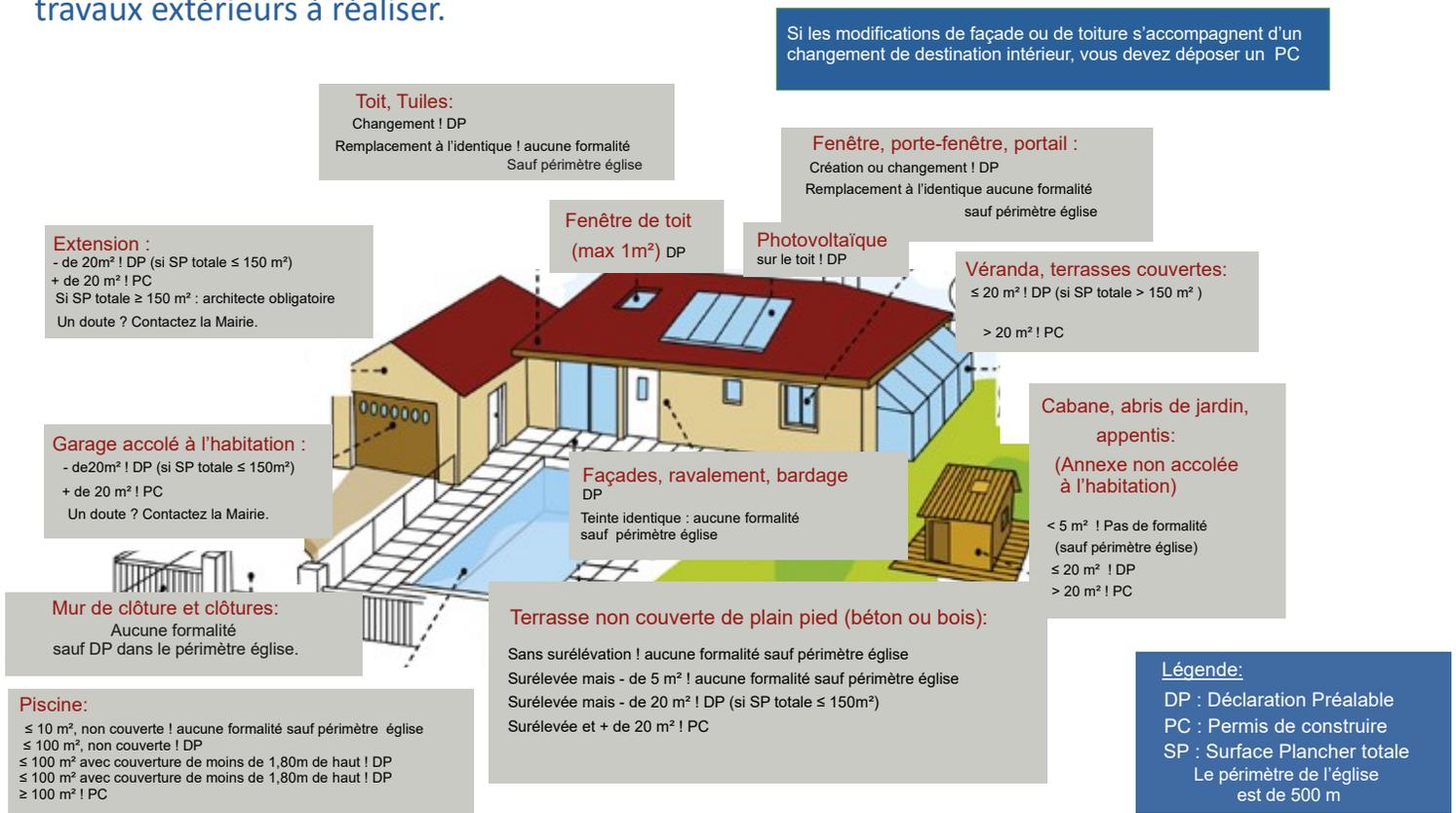
Les règles d'urbanisme sont fixées par le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui est entré en vigueur le 12 mars 2024.

Le PLUI est consultable sur le site internet de la commune « <https://uchizy.fr/fr/> » ou sur le site de la CCMT « <https://maconnais-tournugeois.fr/> ».

Le PLUI définit les 4 grands types de zones sous forme de document graphique, les zones Urbaines (U), les zones à Urbaniser (AU), les zones Agricoles (A) et les zones Naturelles (N), qui sont elles-mêmes partagées en plusieurs sous-secteurs (par exemple, UT, UA, UB, UC, ... pour les zones U). Les zones et sous-secteurs sont visibles sur le « Géoportail-Urbanisme ». Le PLUI définit aussi les règles générales d'Urbanisme qui s'appliquent à toutes les zones et les règles spécifiques qui s'appliquent à un sous-secteur. Il convient donc dans un premier temps, dans le cas d'une création, d'étudier la faisabilité de votre projet.

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX OU PERMIS DE CONSTRUIRE ?

Le schéma ci-dessous vous indique les démarches à effectuer en fonction de la nature des travaux extérieurs à réaliser.



Voirie

Diverses réfections et reprises de route dans le village en « point à temps » (technique qui répare la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dégradations) sont envisagées cette année.

En 2024, des curages de fossés (indispensables à la bonne évacuation des eaux de pluies) ont été réalisés, ainsi que de l'égoutage le long des voies publiques.

Eclairage Public

Un certain nombre de lampadaires vétustes ont été remplacés par des lampadaires plus modernes équipés de LED. Ces travaux ont été portés par le SYDESL et subventionnés par le dispositif « Fonds Verts » du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. D'autres lampadaires doivent être remplacés avec la pérennisation de ce dispositif. La commune en profitera aussi pour équiper en éclairage la dernière rue qui ne l'est pas, la Rue au Pré.

Pour rappel.

Les propriétaires terriens sont tenus d'entretenir les limites de leurs propriétés qui débordent sur la voie publique (buissons, haies, arbres...).

Pot de départ pour la retraite de Laurence Boubet, après dix ans passés à Uchizy, entourée de l'ancienne secrétaire de mairie, Rosette Lafarge et des secrétaires actuelles Carole Lajoinie et Stéphanie Neto.



Budget communal

Le budget communal fonctionne sur une année civile et se divise en une section fonctionnement et une section investissement.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

La section investissement présente les opérations d'investissements nouvelles ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité (excédent de fonctionnement), par des dotations, des subventions et éventuellement par des emprunts.

En parallèle du budget communal, les communes de plus de 500 habitants ont l'obligation d'établir un budget annexe assainissement.

Les budgets prévisionnels sont votés par le conseil municipal généralement fin mars car le Trésor Public doit établir le bilan de l'année précédente. Quelle que soit la section, les dépenses et les recettes doivent s'équilibrer. Le montant du budget communal 2024 était de 732 990 € en fonctionnement et de 790 286 € en investissement. Pour le budget annexe assainissement, le montant était de 180 131,25 € en fonctionnement et de 333 789,12 € en investissement.

Les résultats réels sont illustrés par les diagrammes suivants :



Budget communal

Bilan des recettes et dépenses de fonctionnement 2024

Dépenses	Changement EP vétuste	8 770,09 €
	Isolation combles salle Donjon	1 262,00 €
	Mobilier Gite	43 306,14 €
	Mobilier école	7 221,59 €
	Voirie	20 072,76 €
	Travaux Gite	362 836,32 €
	Total	462 626,26 €

Recettes	Dotations, fonds divers et réserves	256 815,57 €
	Subventions	89 326,65 €
	Total	346 142,22 €
	Reste à réaliser sur 2025	143 355,88 €

Bilan des recettes et dépenses pour l'assainissement 2024

Dépenses	Fonctionnement	Intérêt d'emprunt	5 742,56 €
		Bilan 24 h + entretien lagune	1 617,35 €
		Création branchement et entretien réseau	7 210,22 €
	Investissement	Capital emprunt	21 264,54 €
		SDA	29 323,74 €
		Curage Lagune	82 397,98 €
		Total	147 556,39 €
Recettes	Fonctionnement	Ventes produits	56 291,99 €
		FCTVA	3 180,08 €
	Investissement	Subvention	15 882,00 €
		Total	75 354,07 €
		Reste à réaliser sur 2025	32 000,00€
		Bilan des dépenses et recettes d'investissements 2024	

Repas des Aînés



C'est une fois de plus au printemps que le repas des aînés s'est déroulé.

Le 7 avril 2024, les élus ont eu le plaisir d'accueillir et de servir nos séniors de 70 ans et plus.

Le repas des aînés est toujours un évènement très attendu à Uchizy et cette année ne fait pas exception. Il représente une pause chaleureuse et musicale afin de se rencontrer, échanger et partager un moment festif autour d'une table offerte par la commune.

Merci à tous pour votre participation.

Pour ceux qui n'ont pas pu se déplacer au repas, des colis de Noël ont été distribués les 14 et 15 décembre.



A noter dans vos agendas! Rendez vous le dimanche 30 Mars pour l'édition 2025.

La Bibliothèque

Depuis septembre 2024, la bibliothèque est installée dans un nouveau local, plus spacieux, plus lumineux et plus agréable.

Un pot a été organisé fin août pour remercier tous ceux qui ont œuvré pour l'aménagement de cette salle, élus et bénévoles.

Chaque mercredi, de 16 h à 19 h, sept à huit bénévoles se succèdent de semaine en semaine, pour vous accueillir, vous proposer des lectures, vous faire découvrir les nouveaux prix littéraires...

Parmi de nombreux ouvrages, vous découvrirez des romans, des biographies, des livres d'histoire, des polars et **une nouveauté** !... des BD pour les ados... et pour les plus grands... !!

Tous ces achats sont financés par une dotation de la commune, renouvelée chaque année.

Depuis septembre, nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents-lecteurs.



Une boîte à lire a été installée dans l'abri bus, en face du tabac-presse.

le 8 mai



le 11 novembre



Les services

Tarifs location des salles

	Salle communale	Salle Devenet	Salle du Donjon	Location vaisselle : ensemble complet 0,50€ pers séparée 0,20€ pers Table 1,60 x 0,8 0
Capacité d'accueil	172 pers.	50 pers.	50 pers.	
Caution	1000 €	320 €	150 €	
Habitant d'Uchizy				
1 jour	130 €	60 €	30 €	
week-end	190 €	100 €		
Extérieur d'Uchizy				
1 jour	250 €	80 €	50 €	
week-end	350 €	120 €		
	Charges électricité, et gaz en sus.			

Location vaisselle :
ensemble complet 0,50€ pers
séparée 0,20€ pers
Table 1,60 x 0,8 0

Salle Devenet et du Donjon.
Interdiction d'utiliser des appareils de cuissons ou de réchauffage.

Permanences

Camille Messein, Assistante sociale en mairie d'UCHIZY sur rendez-vous, prendre contact auprès

de la Maison Départementale des Solidarités : 03-85-32-21-70

Hélène RUDLOFF, Notaire sur Tournus, tient des permanences sur la commune les 1er et 3ème mardi de chaque mois, de 9h à 12h Salle Devenet. Pour prendre RDV, contactez-la au 03.85.32.29.29.

Assistants maternelles à Uchizy

Delphine Berthoud06 75 62 70 57



Maison d'Assistants Maternelles

142 rue du quart Garbet 71700 UCHIZY

Les Carapattes

Accueil des enfants de 2,5 mois à 6 ans.
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi. 7h30 à 18h30.

Pour tout renseignement sur la MAM
Nathalie 03 85 34 16 71
mam.lescarapattes@orange.fr



Services à la personne



Association employant des personnes en insertion pour effectuer des services de proximité. Travail et Services gère également l'association « Vie et soins à domicile » spécialisée dans le service à la personne.

2, rue Jean Baptiste Deschamps **Tournus** Tél : 03 85 51 23 12



ADMR

(Maison des Services ADMR)

Place du Tertre – 71260 **VIRÉ**

Tél. : 03.85.33.91.27

Mail : info.vire@fedev71.admr.org

Connaissez-vous le 114 ?

Tout le monde connaît le numéro des services d'urgence :
15 (urgences médicales), 17 (police secours), 18 (pompiers)

Et aussi pour certains, le 112, utilisable dans les 27 pays de l'Union Européenne, qui oriente les appels vers le bon service d'urgence, selon le cas.

Alors pourquoi un autre numéro ?

Pour résoudre une grave disparité entre les citoyens « lambda » et les personnes ne pouvant pas entendre, pas parler ou ayant des difficultés, même temporaire, à échanger par téléphone. Ce service d'urgence est joignable par SMS au 114 ou, mieux encore, via une application sur smartphone (téléphone mobile « intelligent ») ou tablette.

Cette application propose un mode visio (pour le langage des signes) enrichi d'une discussion en temps réel ou de pictogrammes pour les personnes ne signant pas.

Certaines tablettes et téléphones sont équipés d'une « page braille » ou peuvent se connecter à un clavier « adapté afin de pouvoir être utilisés par les sourdsaveugles

Afin d'aider ce service dans sa mission, les agents ont la possibilité d'agir à distance sur le téléphone (activation du micro ou de la caméra arrière, envoi de vibrations ou de signaux lumineux).

Gratuit, Ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, un appel sur ce numéro est géolocalisé, identifié et priorisé.



Un centre de ressources territorial propose des solutions d'accompagnement complémentaires aux prestations existantes (portage de repas, services d'aides à domicile...) pour permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible.

DEUX CHAMPS D' ACTIONS

Volet 1 : Permettre aux personnes âgées d'avoir un meilleur accès aux soins à la prévention en santé et lutter contre leur isolement et celui de leurs aidants.

Volet 2 : Proposer une offre de services permettant un accompagnement renforcé à domicile.

Fonctionnement du CRT :

Composition de l'équipe :

- 1 médecin coordonnateur
- 1 cadre supérieur de santé
- 1 infirmière coordinatrice
- 2 enseignants en Activité Physique Adaptée
- 1 Assistant de Soins en Gériatrie
- 1 secrétaire médicale

L'équipe du CRT travaille en collaboration avec le **DAC** (dispositif d'Appui à la Coordination) dont les locaux sont situés sur l'établissement.

Contacts :

- crt@ch-tournus.fr
- 03.85.27.43.03
- 9h30 à 16h00

Pour en savoir plus, nous pouvez consulter le site Internet :
<https://solidarites.gouv.fr/centre-de-ressources-territorial>

627, avenue Henri et Suzanne Vitrier - 71700 TOURNUS
Tél. 03 85 27 47 67 - Fax 03 85 27 49 69
www.ch-tournus.fr



Le Centre de Ressources Territorial

porté par l'EHPAD du Centre Hospitalier Belnay de Tournus



Création en Décembre 2024



Inauguration de la plateforme de compostage.

L'année 2024 a été une année test en matière de collecte et de traitement des déchets. Le point de collecte d'emballage situé près du local technique de la commune route de Mercey a été supprimé et remplacé par des poubelles jaunes individuelles, seul le container à verre est resté.

Chaque foyer a donc été équipé d'un bac jaune pour les emballages (collecté en semaines impaires) et d'un bac noir pour les ordures ménagères (collecté en semaines paires)

Un premier constat peut être établi: la poubelle jaune se remplit très vite contrairement à la poubelle noire.

On constate que certains habitants s'organisent entre voisins pour assurer un minimum de levées de poubelles noires pleines, la taxe incitative étant calculée sur le nombre et non sur la masse des collectes.

Le tri à la source des biodéchets étant désormais obligatoire,

le compostage devient indispensable.

Quelques règles seront à respecter pour réussir cette opération :

- Mélanger : déchets carbonés (taille branche, paille, écorce, feuilles mortes, herbes sèches, papier, carton...) et déchets azotés (reste de repas, épiluchures, pousses vertes, tonte...)
- Aérer les matières en mélangeant. Réaliser un brassage régulier au début du compostage.
- Maintenir une humidité relative pour le bon développement des micro-organismes.

Un compost bien conduit ne dégage pas de mauvaise odeur.

Coquilles d'œuf, os, arêtes de poisson... toute matière organique se décompose pour nous donner au final un excellent fertilisant pour les fleurs ou le potager.

La CCMT propose des composteurs individuels et la mairie met à disposition des seaux à compost.

Pour aller plus loin, l'ADEME propose un guide intitulé: " Comment réussir son compost"

Téléchargement gratuit sur <https://www.ademe.fr/>

Rappel: les poubelles jaune ou noire ne doivent pas rester sur la voie publique entre deux collectes. Pour que notre village soit agréable, chacun doit faire l'effort de rentrer ses bacs à son domicile dans le respect de tous.

Enfin pour les habitants qui ne disposent pas d'espace extérieur, des composteurs collectifs sont installés près du hangar Geoffroy, rue de Mercey. Bien suivre les instructions qui figurent sur les bacs.

Nettoyons la nature

Cette année l'opération « Nettoyons la nature » n'a pu se dérouler. Alors en 2025 deux matinées seront organisées pour ramasser les déchets sauvages sur notre commune.

Le 15 mars 2025 rendez-vous dans la cour de l'école. Il vous suffit de vous chausser d'une paire de bottes ou de baskets et de vous munir de gants et d'un gilet de signalisation.

Fin septembre 2025, une autre matinée sera organisée ; la date sera communiquée sur Panneau Pocket et sur le panneau d'affichage.

La nature compte sur votre participation !!!



Soyons responsables

2025...année du recensement

En quelques phrases...

Le recensement est OBLIGATOIRE, CONFIDENTIEL et DÉCLARATIF

Il concerne tous les logements et leurs habitants, quelle que soit leur nationalité

... mais aussi les personnes vivant ailleurs qu'en logement « ordinaire » (exemple, les SDF, les gens du voyage...).

La méthode de recensement est différente selon la taille des communes

Tous les cinq ans pour les communes de moins de 10 000 habitants,

Tous les ans, mais pour seulement un échantillon de 8% des logements pour les autres communes ;

Il y a deux méthodes de collecte : par Internet, en priorité, ou, à défaut, sur papier.

Et deux modes de distribution de la notice Internet : en boîte aux lettres ou en main propre, dans les cas particuliers.

Les objectifs du recensement :

Déterminer les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives .

Décrire les caractéristiques des individus et des logements à différents niveaux de territoire (âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...).

Produire de nombreuses études statistiques nationales et locales. Cela permet l'étude et la réalisation de nombreux projets touchant la population, sur les plans de l'éducation, de la santé, des transports en commun, des équipements sportifs...

Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande

Les agents recenseurs

passeront du 16/01 au 15/02/2025.

Merci de leur réserver un bon accueil

Martine



Rosette



Nous le voyons tous parcourir les rues de la commune à bord de son camion, œuvrant dans les massifs ou derrière la tondeuse... David Viognier 41 ans, cantonnier, nous parle de son métier .

David pouvez nous présenter votre parcours professionnel ?

Je me suis orienté très jeune vers une formation en horticulture et ai obtenu mes diplômes.

J'ai débuté ma carrière chez un paysagiste horticole, mais à contrecœur pour des raisons personnelles, j'ai dû abandonner ce métier et je me suis alors dirigé vers un emploi de cariste dans un grand entrepôt pendant 11 ans.

C'est lors d'une coupe de bois que j'ai eu un flash et ressenti l'envie de revenir vers un métier de plein air.

Une heureuse rencontre va me permettre d'intégrer en 2014 l'équipe des cantonniers d'Uchizy. J'ai tout de suite adhéré et me suis beaucoup investi pour que ça marche.

Qu'est-ce que vous appréciez le plus dans vos missions ?

Travailler en extérieur, réaliser des tâches multiples et les journées sont très variées.

Mes missions dépendent des saisons, de la météo. Mon travail est très corrélé à la nature : tonte, fauchage, taille des haies, désherbage et débroussaillage, arrosage et nettoyage des massifs, ramassage des feuilles et poubelles.

Il y a aussi la maintenance et l'entretien du matériel, camion et tracteur. Sans oublier l'entretien des bâtiments. Ce printemps on a réalisé les peintures et nettoyé le parquet du nouveau local de la Bibliothèque.

Quelles sont les qualités pour être cantonnier dans une commune telle qu'Uchizy ?

Je dirais que la première qualité est de savoir s'adapter. Mon planning est établi avec l'équipe municipale mais je peux être amené à le modifier en fonction d'événements extérieurs : un arbre, une branche sur la route, des fossés obstrués...sans compter une panne de matériel.

L'absence de Bruno a entraîné une réorganisation de mes missions. Je suis seul sur le terrain et je ne peux pas accomplir l'ensemble des tâches que nous effectuions en binôme.

En accord avec les élus, je sollicite quelques prestataires pour m'aider dans certains travaux comme dernièrement la location du lamier afin de réaliser un gros élagage le long

des routes et chemins, où encore, pendant les vacances d'automne, j'ai loué une nacelle pour élaguer les platanes de la cour de l'école et de la Place de l'église.

Je profite de cette interview pour souhaiter un bon rétablissement à Bruno.

Il y a 2 ans, les élus vous ont confié la mission d'embellir le centre du village. Racontez-nous

Effectivement le maire et son équipe souhaitaient fleurir ce lieu (autour de la statue). J'ai tout de suite adhéré, ça faisait appel à mes compétences en horticulture. On a travaillé en équipe pour créer deux massifs. Je les ai composé pour qu'ils soient harmonieux et structurés en tenant compte des espèces. Ils comprennent surtout des variétés persistantes peu demandeuses en arrosage.

Je prends beaucoup de plaisir à m'en occuper. J'accorde de l'importance à ce que la commune soit accueillante. Je ramasse les déchets et les dépôts sauvages. Je sensibilise le plus possible la population pour préserver la nature. A force, mes efforts paient.

David nous vous remercions d'avoir pris de votre temps pour nous parler de votre métier.



Comité de Jumelage

Uchizy – Harthausen

Oh Partnerschaft Oh jumelage

Un quatorze juillet aux couleurs franco-allemandes

« Et si nous proposons à nos amis d’Harthausen de venir le week-end du quatorze juillet » ? Telle est la question posée lors d’une réunion préparatoire à l’accueil de nos partenaires du jumelage, pour cette année 2024. La proposition leur fut transmise et la réponse parvint très vite : oui, avec plaisir. C’est donc du 12 au 14 juillet que nous avons accueilli une vingtaine de membres du comité d’Harthausen dans un climat joyeux et ensoleillé.

Le vendredi 12, nos amis dont trois courageux cyclistes (un quatrième, victime d’une chute a dû terminer le voyage en voiture) se présentent en fin d’après-midi place d’Harthausen devant la salle communale, ces derniers escortés par des représentants du comité cycliste d’Uchizy venus à leur rencontre. Remise traditionnelle de la coupe, des mains du président Guy Canard, pot d’accueil, mot du maire Arnaud Maire du Poset. Le maire d’Harthausen, Harald Löffler et son épouse ont fait une arrivée remarquée dans une Porsche décapotable.

Chacun rejoint ses pénates. La moitié du groupe est hébergée chez l’habitant, les autres ont eu l’honneur et le plaisir d’inaugurer le nouveau gîte communal. Il semble qu’ils l’aient apprécié.

Le dîner du soir est offert par le comité cycliste. À cet effet, les tables de la salle communale ont été décorées superbement aux couleurs nationales de nos deux pays. Admiration générale. Comme toujours le repas est réussi et ces dames du comité ont rivalisé d’inventivité pour proposer aux convives une palette de desserts tous aussi appétissants. Un chanteur anime la soirée avec talent et invite certain(e)s convives à le relayer.

Samedi 13 au matin, la petite troupe part à Tournus pour une visite guidée du patrimoine culturel de la ville, accompagnée par Nathalie Maire du Poset et deux guides germanophones. Nos amis ont pu admirer l’abbaye Saint Philibert ainsi que l’Hôtel Dieu, moins connu bien que remarquable.

Le déjeuner est servi dehors, au local de La Boule Sarrasine. On se régale d’une délicieuse paëlla cuisinée et servie par Guy Canard.

L’après-midi est consacrée à diverses activités selon les désirs de nos partenaires. La pétanque a toujours ses aficionados, mais aussi le farniente, une visite chez d’autres amis, la découverte de la maison Perrusson.

Le soir, bien sûr, tous se retrouvent à la soirée qui annonce le 14 juillet. Le comité des fêtes a bien organisé les choses. Des tables ont été réservées aux allemands munis d’un bracelet tricolore qui leur donne accès gratuit aux stands de restauration et à la buvette. Le DJ ambiance la soirée et à 23h le feu d’artifice nous en met plein les yeux. Notre artificier local, Dominique Gelot, a bien œuvré. Certains danseront « jusqu’au bout de la nuit », en fait 2h du matin, d’autres auront regagné leur logis avant.

Dimanche 14 annonce déjà la fin de la rencontre. On se retrouve, nombreux, autour de nos amis, pour un cocktail déjeunatoire en plein air, avec le soleil qui ne nous a pas quitté. Certains anciens du jumelage sont présents. Le climat n’est pas à la mélancolie malgré la proximité de la séparation. Nous échangeons les traditionnels cadeaux. Amédée de Almeida, photographe professionnel, nous a fait la gentillesse de présenter lui-même sa photo que nous offrons au comité d’Harthausen. Ce cliché illustre la Bourgogne sur fond de Roche de Solutré au pied de laquelle s’étale un paysage rural verdoyant où paissent des charolaises dans un éclairage empreint de douceur.

Il faut bien sûr se dire au revoir. Nos amis reprennent la route, et nous replions les tables, rangeons, nettoignons en évoquant les bons moments passés ensemble.

Tout le monde, municipalité, comités des fêtes, cyclistes, jumelage, a donné de son temps et même plus que cela pour beaucoup, car assurer en même temps l’organisation du 13 juillet qui attire la foule, l’accueil, les activités, les repas de nos amis allemands relève de la gageure. Le résultat a été « au top ». Merci à tous.

Pour le comité de jumelage, MF Henssien



Nous recherchons toujours des volontaires pour rejoindre la compagnie .

Les sapeurs-pompiers d'Uchizy-Montbelle ont compté, pour les trois premiers trimestres de l'année 2024, 68 interventions réparties en 32 secours à la personne, 6 accidents de la circulation, 23 interventions diverses dites d'« urgence relative » et 7 interventions pour feux. Seulement moins d'une dizaine d'interventions n'ont pas pu être assurées sur les neuf premiers mois de l'année.

Cette année, nous souhaitons la bienvenue à l'Adjudant Thibaut Raguet, qui vient renforcer notre compagnie.

Les sapeurs Aurélie Valentino et Clément Varrault ont été formés aux secours d'urgence à la personne et une sapeuse, Clara de Abreu, a complété cette formation, obtenant son diplôme national de secouriste délivré par la Direction de la Sécurité Civile. D'autres formations sont prévues et programmées en 2025.

Nos rangs sont montés en gamme puisque deux Caporaux-chefs, Christophe Buchet et Loïc Renebon, ont été nommés au grade de Sergent ainsi que la Caporale Stéphanie Lacroix qui a été nommée Caporal-chef.

Le 11 novembre 2024, Loïc Renebon a été décoré de la médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers échelon argent pour ses 20 ans de service.

Nous adressons toutes nos félicitations aux promus et décorés.

Côté casernement, le bâtiment municipal, dédié aux pompiers, situé RD 410 (face au cimetière) sur la commune de Montbelle, sera rafraîchi par nos sapeurs-pompiers ; et nous attendons de nouveaux équipements financés tout ou partie par le SDIS 71.

L'activité de sapeur-pompier volontaire est et restera un engagement citoyen de premier ordre et je tiens à féliciter et remercier l'ensemble de la compagnie, ainsi que leur famille, pour leur dévouement et leur sacrifice afin d'assurer la protection de nos concitoyens.

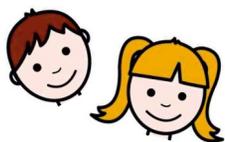
Je remercie personnellement deux sapeurs-pompiers qui ont quitté la compagnie cette année : Pierre-Marie Coulon qui s'est retiré de nos rangs après 29 ans de service dont 3 ans en tant que Chef de corps et Jérémy Fauvre qui a passé 12 ans à nos côtés.

Enfin, je remercie nos élus et les secrétaires de mairie pour leur engagement et leur soutien à nos côtés, assurant une coopération administrative et financière fondamentale pour notre fonctionnement.

Bonne et heureuse année 2025.

Sergent-chef Sylvain LOUIS





L'Ecole

95 élèves ont fait leur rentrée en septembre à l'école d'Uchizy.
Mais il y a eu 2 départs en décembre.

Cette année, nous accueillons deux nouvelles enseignantes, Charlotte Girardot en classe de CM1/CM2 et Carolane Charriot les lundis en classe de PS/MS.

Nous avons également la chance d'accueillir Théo Breszczyński qui intervient en temps que service civique dans les classes.

Les élèves sont répartis dans 5 classes de la manière suivante :

- Une classe de maternelle qui accueille 21 enfants de Petite Section et Moyenne Section avec Elodie Bidard. Celle-ci assure toujours les fonctions de direction, elle est déchargée les lundis par Carolane Charriot.
- Une classe de 15 élèves de Grande Section et Cours Préparatoire avec Caroline Tondut.
- Une classe de 17 élèves de Grande Section et Cours Élémentaire 1^{ère} année avec Magali Laves.
- Une classe de 19 élèves de Cours Élémentaire 2^{ème} année et Cours Moyen 1^{ère} année avec Marie Barbier.
- Une classe de 21 élèves de Cours Moyen 1^{ère} année et Cours Moyen 2^{ème} année avec Charlotte Girardot.

Cette année encore, avec l'aide de la mairie mais aussi en grande partie grâce à l'association de parents, l'école a pu mettre en place de beaux projets et de belles sorties :

Le projet **piscine** reconduit pour cette année 2023-2024. Les élèves de CM1-CM2 ont bénéficié de 10 séances à la piscine de Pont-de-Vaux.

Un projet escrime de 8 séances a été mené pour les classes de CE2-CM1-CM2 avec un maître d'armes de Mâcon.

Une sortie à Lyon pour les grands (jeu de piste dans les halles Bocuse et Mini world), sortie à la maison de l'eau pour les GS-CP-CE1 et activités sportives dans une salle de sport pour les plus jeunes.

Des projets internes dans l'école avec de beaux moments partagés :

Une **exposition de dessins** avec le Club Rencontre et sympathie sur le thème des Jeux Olympiques. Cette année l'école a travaillé collectivement sur des supports. Ce sera la dernière année car peu de personnes sont venues admirer le travail de tous les enfants.

Carnaval à l'école : Une journée de partage et de coopération entre tous les enfants de l'école. Des activités tout au long de la journée : danse, jeux, art, cuisine, tissage. Les enfants se sont regroupés dans la cour et ont dansé la chorégraphie apprise dans la journée devant les parents présents.







Le périscolaire

Durant toute l'année scolaire 2023-2024, la fréquentation des services périscolaires, proposés par la commune, s'est maintenue à 73 élèves en moyenne à la cantine et jusqu'à 30 élèves à la garderie de fin de journée.

En avril 2024, une nouvelle organisation pour la cantine a été testée et validée afin de proposer un accueil plus adapté en fonction de l'âge des enfants. Ils sont divisés en deux services et depuis la rentrée de septembre 2024 un quatrième agent a été recruté.

L'équipe des agents périscolaire a été remaniée durant l'année, cela est dû en partie au congé maternité d'Alexandra CORDEIRO DE OLIVEIRA, qui est remplacée jusqu'à son retour en mars 2025 par Maud MONIN.

Désormais, les familles disposent d'un espace personnel au travers du portail PARASCOL, leur permettant de gérer les inscriptions aux services périscolaires qu'elles souhaitent solliciter. Les règlements intérieurs du restaurant scolaire et de l'accueil du matin et du soir en précisent les modalités. Depuis septembre en moyenne 55 élèves mangent à la cantine.



Marina SIXT, Maud MONIN et Jeanne BESOZZI, l'équipe qui assure le fonctionnement de la cantine et de la garderie.



Services périscolaires

Cantine

Repas réservé : 5.00 euros

Repas non réservé : 7.00 euros

Garderie

Tarif : 1.20 euros par 1/2h

Horaires : 7h30-8h30 et 16h30-18h

La Caisse de l'école



C'est quoi ?

Une association loi 1901 à but non lucratif. Elle est gérée par des parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des événements divers et variés.

Pour quoi ?

1/ Collecter des fonds pour participer au financement des projets d'école proposés par les enseignants, qu'ils soient culturels, sportifs, ou bien éducatifs. Nous apportons notre aide financière dans la limite du possible afin que les familles n'aient rien à payer ou presque.

2/ Participer au développement de la vie associative du village : créer du lien et de l'échange au sein de notre belle commune et partager des moments conviviaux dans la joie, l'insouciance et la bonne humeur.

Qu'ont fait les enfants cette année grâce à la Caisse de l'école ?

- Des séances de piscine ;
- Des séances d'escrime avec un maître d'armes ;
- Un spectacle de Noël pour les plus jeunes ;
- Une sortie cinéma pour les plus grands ;
- Une fête de Noël avec la participation de la chorale « Et Voici Ces Voix Là » ;
- Cadeaux des lutins pour tous les enfants : livres, trottinettes, briques de construction ;
- Une sortie à LYON pour un jeu de piste aux Halles Paul Bocuse et l'exposition Mini World ;
- Une sortie au complexe Le Repère ;
- Une sortie à la Maison de l'Eau ;

Pour une participation totale d'environ 5 200€

Nous remercions les Chizerots, Fargeats et Charneurons, les maîtresses, maîtres et ATSEM, le Maire d'Uchizy et le personnel municipal, les parents actifs et présents lors de nos différentes manifestations et tous ceux qui sauront nous rejoindre.

Et nous comptons sur vous pour être nombreux à y participer.

Pour nous contacter.

caisse.ecoleduchizy@hotmail.com
ou rendez-vous sur notre page facebook

Qui sommes nous ?

Président : Florian Chapuis
Vice-présidente : Delphine Berthoud
Trésorier : Eric Lecoffre
Vice trésorière : Magali Falière
Secrétaire : Charline d'Alascio
Vice-secrétaire : Isabelle Lecoffre



La vente de fromages a toujours autant de succès.



Manifestations 2024-2025

Novembre : vente de fromages.
Décembre : Marché de Noël / Vente de sapins.
Février, Mars : vente de saucissons.
Avril : vente de pizzas. (sous réserves)
17 Mai : tournoi de pétanque Parents/Enfants.
Fin Juin : fête de l'école.

Les enfants avec la chorale
Et Voici Ces Voix Là
lors de la fête de Noël

Comité des fêtes

Bilan de l'année 2024

. La soirée réunionnaise du 25 mars a été une grande réussite. La préparation du rougail-saucisses faite par les membres du Comité des Fêtes a régalé nos nombreux convives.

Nous présentons nos excuses pour avoir refusé des inscriptions en raison de la capacité de la salle communale. Nous souhaitons recevoir les convives dans des conditions optimales.

. La soirée musicale de la Lyre Agricole de Lacrost le 2 juillet a remporté un vif succès. Cette animation sera renouvelée l'an prochain.

. La Fête Nationale du 13 juillet animée par DJ GUY a emmené la foule avec des danses endiablées jusqu'au petit matin.

A l'occasion de cette soirée républicaine, nous avons accueilli nos amis allemands de Harthausen qui étaient en week-end dans notre village, et qui ont beaucoup apprécié cet évènement.

Nos experts artificiers toujours fidèles au poste tirent depuis un pré situé derrière le cimetière, le feu d'artifice de plus en plus éblouissant d'une année sur l'autre.

Encore merci à la municipalité pour la prise en charge du feu.

N'oublions pas nos sapeurs-pompiers volontaires qui sont toujours présents pour assurer la sécurité lors du tir.

. La soirée moules-frites du 5 octobre a régalé toutes les papilles elle a été animée par Philippe Cretin, dont la famille est originaire d'Uchizy.

Le Comité composé de 28 membres remercie chaleureusement Léna Montagnon qui nous quitte pour raisons professionnelles et sera remplacée par Nicolas Barrens, récemment arrivé à Uchizy ; nous lui souhaitons la bienvenue au sein du Comité des fêtes.

Calendrier 2025

- . 8 février : Assemblée Générale à 18 h 30 salle du Donjon
- . 22 mars : Soirée théâtre avec la troupe La Compagnie des Cadoles de Verzé « La Dame de chez Maxime » de Georges Feydeau, avec petite restauration.
- . 1 juillet : Concert Lyre Agricole de Lacrost
- . 13 juillet : Fête nationale avec DJ GUY
- . 4 octobre : Soirée repas dansant
- . 31 octobre : Fête des Citrouilles.



MERCI à toutes les personnes qui se sont déplacées à nos manifestations. Le Comité des Fêtes espère vous revoir nombreux et vous souhaite une bonne année 2025

Nous vous rappelons que nous louons du matériel (tables, barnums, etc...) n'hésitez pas à nous solliciter 06 24 70 19 37 ou 06 87 47 66 35

Club Rencontre et Sympathie

Les premiers et troisième mercredis après-midi de chaque mois, jeux et goûter.

- 24/01 Assemblée Générale du Club :
41 adhérents présents ou représentés, le nombre d'adhérent se maintient
- 14/02 Journée Scrabble :
26 participants s'affrontent avec des mots. La journée se termine par la remise d'un prix aux 3 premiers et un goûter partagé pour tous.
- 14/04 Journée intergénérationnelle entre le Club et les enfants de l'école.
Cette manifestation ne sera plus renouvelée à cause du manque de fréquentation. Des livres ont été remis à l'école pour la dernière fois.
- 15/05 Repas du Club, à l'Auberge de Saint-Oyen.
Il est toujours très agréable de se retrouver autour d'une bonne table dans une bonne ambiance.
- 26/06 Pique-nique avant les vacances.
- 25/09 Voyage à la Boulaye !
Malheureusement annulé par manque de participants.
- 17/11 Après-midi thé dansant à la salle communale.

CALENDRIER 2025 :

- 29 janvier : Assemblée Générale du club
6 février : Loto à la salle des fêtes de Viré organisé par Alain Pradier.
Avril ou mai : spectacle avec repas (date à définir)
Avril ou mai : Repas du Club (date à définir)



La Boule Sarrasine



La saison 2024 est terminée, c'est l'heure du bilan.

Nous avons organisé pour le compte du secteur 2 les éliminatoires quadrettes 4^e division qui ont regroupé une centaine de joueurs le dimanche 28 Avril
La Boule Sarrasine a, quant à elle, organisé trois concours au mois d'août
Le lundi 5 août, concours en doublettes 3^e et 4^e divisions avec 24 équipes
Le lundi 19 août concours en doublettes 3^e et 4^e divisions avec 22 équipes
Le mercredi 28 août concours vétérans en quadrettes avec 14 équipes

Le repas de midi a rassemblé 70 convives pour déguster un excellent jambon braisé dans une ambiance très conviviale.

Merci à tous ces boulistes qui participent à nos concours dans un esprit chaleureux tout en appréciant le cadre très agréable de notre boulodrome.

Très bonne ambiance également aux repas que nous organisons les vendredis selon le calendrier pré-établi au printemps pour la période estivale.

Le bureau a été reconduit lors de la réunion du 31 juillet.

Deux nouveaux membres ont été cooptés lors de l'assemblée qui s'est tenue le 18 Octobre. La Boule Sarrasine compte à ce jour 29 joueurs licenciés.

Un grand merci à tous les bénévoles qui participent à l'organisation de toutes nos activités
Pour 2025, faites-vous plaisir, là est l'essentiel. C'est notre but. Venez nous rejoindre.

A tous, la Boule sarrasine souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Gym Attitude



L'association se porte toujours bien et nous sommes très contents de proposer toujours les mêmes activités à nos 67 adhérents pour des prix inchangés par rapport à l'an passé.

Le seul changement pour la saison 2024/2025 est celui de notre animateur de gym tonique en la personne de Nadine RABUT qui était notre animatrice depuis le début.

Pour la première fois nous avons dû refuser des adhésions pour les deux cours de pilates, une activité très demandée en ce moment, mais nous ne pouvons pas pousser les murs de la salle du Donjon !

En fin de saison 2023/2024 nous nous sommes réunis pour partager un apéro ensemble et comme tous les ans nous avons participé bénévolement à la Tournuscimes ; merci au 9 adhérents qui se sont levés très tôt afin d'être disponibles pour les randonneurs.

Gym Attitude vous présente ses meilleurs vœux pour 2025 et vous souhaite « Santé, Bonheur » pour la nouvelle année afin de conserver votre forme physique.

Les chasseurs

L'association compte 32 adhérents dont 13 actionnaires.

La saison 2024-2025 a commencé le 6 octobre après la fin des vendanges. Avant cette date nous avons réalisé des corvées d'entretien et la pose de miradors afin d'améliorer la sécurité par des tirs fichants . Chaque battue est signalée par la pose de pancartes.

Pour cette saison il est prévu le prélèvement de 12 chevreuils.



Le bureau de l'Amicale des chasseurs et le maire lors du repas annuel.

Deux dates à retenir :

Le samedi 22 février le banquet des chasseurs a la salle des fêtes.

Inscriptions ouvertes à tous.

Le dimanche 30 mars, vente de boudin au local Geoffroy, rue de Mercey.

Les cyclistes

Cette année, fut le premier galop d'essai des membres du nouveau bureau fraîchement élu pour l'organisation de nos activités cyclistes présidé par Guy Canard.

Une météo très capricieuse le premier semestre a perturbé nos prévisions.

Toutefois nous avons pu effectuer une sortie de 110 kms sur une journée.

Le 12 juillet, l'équipe s'est monopolisée en allant à la rencontre de nos amis cyclistes allemands à ST Germain du Bois. Au retour à Uchizy, nous avons accueilli également les accompagnateurs du jumelage allemands pour une soirée festive organisée par notre comité.



Vins pour tous



Seconde saison pour notre association de dégustation de vins. Le bureau reste inchangé, il est composé de 4 personnes : un sommelier, un œnologue, un caviste et un amateur.

Nous accueillons 3 nouvelles recrues cette année, ce qui nous permet de maintenir un total de 19 adhérents dont 11 Chizerots. Le but de cette association « Vins pour tous » est de désacraliser le vin pour le rendre accessible à tous et ainsi permettre aux adhérents de mieux parler des vins qu'ils dégusteront, ainsi que d'en découvrir de nouveaux.

Nous nous réunissons 10 fois par an, toutes les 3 ou 4 semaines les jeudis soir à 19h15 à la salle Devenet avec à chaque séance environ 6 vins à déguster. Nous limitons les inscriptions à 22 pour garder de la convivialité.

Le programme de cette année s'organise de cette façon : à la première séance nous avons découvert les Chardonnays de France et du monde, puis nous avons découvert 6 nouveaux vins de cépages de France, la 3ème session a été consacrée aux accords mets/vins. Les autres dégustations nous permettront de découvrir 3 régions différentes : le Roussillon, le Beaujolais et le Bordelais puis nous découvrirons une appellation phare de Bourgogne : les vins du Chablisien. Hervé Philippe viendra nous présenter les vins de son domaine, nous essaierons de reconnaître des vins à l'aveugle de manière ludique et nous finirons l'année par une séance de partage et de convivialité dans un restaurant.

Si vous voulez vous inscrire pour l'année à venir contactez-nous au 06 68 37 91 89, nous vous accepterons avec grand plaisir et quel que soit votre niveau.

Nous rappelons que l'abus d'alcool est dangereux pour la santé

Le Président Alain Polidori

L'amicale des sapeurs-pompiers

L'amicale des Sapeurs Pompiers d'Uchizy-Montbellet a de nouveau pu assurer et terminer une année sereinement. Notre soutien à la compagnie de Sapeurs-pompiers du SIVU fonctionne toujours, notamment et grâce à la collecte de dons lors de notre distribution annuelle de calendriers, principale ressource pour faire vivre notre association.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des concitoyens de Montbellet et d'Uchizy pour les moments partagés avec eux. Malheureusement si nous avons manqué d'organiser une soirée dansante à la salle de Montbellet, ceci n'est que partie remise car nous avons appris de cette expérience l'organisation d'évènement.

Nous maintenons toujours notre vente de boudins et charcuteries le premier week-end de décembre ! Merci à celles et ceux qui sont aux fidèles aux rendez-vous ainsi qu'aux nouveaux participants.

Nous tenons à saluer et remercier chaleureusement un couple de la commune de Montbellet pour leur don au profit des pompiers lors de la cérémonie de mariage de leur fille.

Enfin, nous tenons à remercier Jérémy Fauvre ainsi que Pierre-Marie Coulon qui s'est retiré de la compagnie mais qui fait toujours partie de l'équipe de l'Amicale en tant que vétéran.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025.

Claude Brun (1863-1946)

Un chizerot connu pour ses écrits



Claude Brun nous est surtout connu par sa contribution au livre de Charles Dard :« Uchizy en Mâconnais » paru en 1926 et dont il assura la dernière partie sur les habitants, le patois et le folklore, mais il a écrit bien d'autres choses !

Né à Uchizy en 1863, il y passa sa jeunesse et y revient pour sa retraite. Mais c'est en Charolais que se déroule sa vie professionnelle comme instituteur et secrétaire de mairie à Vauban-en-Brionnais et Saint Bonnet-de-Joux. Les vacances scolaires les ramenaient souvent, lui, sa femme et leurs deux enfants, à Uchizy et à Farges où son épouse avait sa parenté au Port. Ses nombreux écrits nous prouvent qu'il a parcouru attentivement ces deux villages et leurs environs, en observant les gens et les écoutant, avec leur patois, leur accent. Il a beaucoup parlé de la vie en Bresse louhannaise d'après les souvenirs de son père, des villages où il a enseigné et d'Uchizy. Quelques uns de ses récits seulement ont été édités dans des revues régionales mais ses descendants ont trouvé beaucoup de manuscrits dont ils nous ont transmis la liste et quelques textes .

Dans « Contes et choses de mon village » c'est plus de soixante sujets qu'il aborde. Très peu sont connus mais on a conservé :« Les prétendus Sarrasins d'Uchizy et de la Bresse » où il prouve que c'est pure invention. Cette croyance était pourtant bien répandue. Même Lamartine qui était fier d'avoir une apparence orientale disait que sa famille était originaire d'Uchizy.

On aimerait lire : Souvenirs de l'occupation autrichienne - Réhabilitation de la pie - Les loups - Les oiseaux à chant parlant - Les surnoms - L'enseignement par les curés autrefois - Le chirurgien de village - et bien sûr, tous les autres récits.

On connaît aussi, parmi les souvenirs de son père :« Le dîner de première communion ». Ce jour là, comme ils habitaient loin de l'église, sa mère lui avait donné quelques pièces pour le repas de midi. Dans une boulangerie, il aperçoit du pain blanc, sorte de pain que lui, petit berger, ne connaissait pas. Il en achète un gros morceau et va s'asseoir au soleil contre le mur de l'église où il le savoure avec délectation. Il racontera plus tard que parmi les bons repas et festins qu'il fit au cours de sa vie, aucun ne lui fit plus de plaisir que son dîner de première communion.

Un jour que Claude Brun se promenait au Quart Mallet, quartier d'Uchizy, il aperçoit dans les décombres d'un bâtiment qu'on démolissait une pierre sculptée. Il l'examine et voit qu'il s'agit d'un épi de pignon, qui était sur le faitage de la maison. Une croix est creusée d'un côté et de l'autre l'ébauche d'un personnage dont la bouche semble souffler. Peut-être Eole, le dieu du vent ? Il en parle avec le propriétaire qui, sur ses conseils, le donne au musée Greuze de Tournus. Ces épis de pignon avaient probablement un rôle protecteur. Gabriel Jeanton date celui d'Uchizy du 13^{ème} au 15^{ème} siècle.

A sa retraite, on pouvait le voir allant à la montagne pour s'occuper de ses ruches. Il habitait dans sa maison du Pilon où il a fini sa vie bien seul, sa femme, Marie Parnet, invalide, étant hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Tournus et leurs enfants, tous deux enseignants vivaient loin d'Uchizy.

Au village, il avait un surnom « Le Savant ».

Article rédigé par Marie-Thérèse Baudras

"Le dîner de première communion."

Mon père se rappelait toujours avec délices du bon dîner qu'il avait fait le jour de sa première communion. Il m'en a si souvent parlé que je ne peux pas résister au plaisir d'en parler à mon tour.

C'était en 1849. Mon père avait douze ans; il n'avait jamais été à l'école. Depuis l'âge de huit ans, il était petit berger dans une ferme. Ses gages étaient de 20 à 25 francs par an; il recevait de plus, en nature, de la toile pour deux chemises, et une paire de sabots, ce qui suffisait pour son année dans ce pays où il n'y a pas de pierres, car il marchait nu-pieds, comme Henri IV enfant, pendant la belle saison.

Son costume était des plus simples; ni bas, ni chaussettes, ni souliers mais des sabots garnis de paille, un gilet à manches de la même toile que sa chemise. Son habit de cérémonie : une courte blouse, pour coiffure un bonnet de coton, été comme hiver.

Comme nourriture, des gaufres de sarrasin, du pain de seigle insipide et gluant, du pain de maïs, lourd et indigeste ou de la bouillie de ce même maïs servie sans lait dans des assiettes de terre non émaillée. En fait de viande, un peu de lard, trois ou quatre fois par an, entre autres pour Pâques et la fête patronale.

De la boisson, on n'en voyait point sur la table où il n'y avait ni verres ni bouteille. Quand on avait fini de manger, on passait à l'évier et au moyen de la "poche", espèce de louche en bois, on se désaltérait avec l'eau puisée au seau commun. Du vin, notre berger n'en avait jamais bu, quant au café il en avait peut-être entendu parler mais il n'en avait jamais vu.

Actuellement, la première communion d'un enfant est pour la famille un événement important. Le communiant a de beaux habits, un beau livre de messe, un chapelet, des médailles. Il a un camarade de première communion. On fait un grand festin qui réunit les deux familles, les parrains et marraines, parfois des amis.

Autrefois on ne faisait pas tant d'histoires et l'on dînait chacun chez soi. Aussi notre communiant, au lieu d'aller manger à la ferme, d'ailleurs assez éloignée, dîna en ville. Vous allez voir comment.

Sa mère lui avait donné quelques sous avec lesquels il s'alla acheter du pain chez un aubergiste du bourg qui vendait de la "miche", c'est-à-dire du pain blanc de boulanger, chose luxueuse à cette époque. Cette "miche" constituait un régal sans pareil chez les paysans de l'époque en cette région louhannaise où le pain de blé était inconnu.

Voilà donc notre communiant en possession de son quartier de précieux pain blanc. Il n'avait jamais goûté du pain de froment et la vue de cette espèce de gâteau si appétissant le réjouissait et lui promettait un repas exceptionnel.

Il ne fut pas trompé dans son attente. Il alla s'asseoir dans l'herbe du cimetière, le dos appuyé à la muraille de l'église et là, avec recueillement, il mangea... non, ce mot est tout à fait insuffisant, il faut dire qu'il savoura lentement le beau quartier de "miche", faisant là le plus beau repas de sa vie en ce temps.

Plus tard, à 18 ans, il vint se placer comme domestique en Mâconnais avec un gage de 90 francs par an. Par la suite il devint vigneron et par un rude travail, il parvint à une petite aisance. Au cours de sa vie, il assista à des festins de noces et autres occasions où l'on mangeait toutes sortes de bonnes choses, mais malgré tout, disait-il, je ne me suis vraiment jamais régalé comme à mon dîner de première communion.

Etat Civil

Ils nous ont rejoint cette année 2023

- . Alaya LECOFFRE le 27 avril
- . Alba DESROCHES-CLERC le 30 avril
- . Félix, Jules, Dominique DUBOC le 31 août
- . Ergiro, Michel, Olivier VERSIGLIONI le 4 novembre
- . Marius TULEWICZ le 5 novembre
- . Shelly ESTEVES LE 10 décembre



Les Parrainages civils

Robin, René, Jean ROGIE le 27 juillet
Thaïlys, Anne-Marie, Hélène BARENS
le 14 septembre

Les pacs de l'année...

POLIDORI Alain et ROCHE Odile.....le 8 mars
BUISSON Damien et Bourgeois Lina.....le 3 avril
CAN Mathieu et BOSSART Cynthia.....le 19 avril
JOUSSEAU Julien et JAILLET Virginia...le 12 juin

Ils nous ont quittés cette année...

Une pensée pour leur famille.

- . Bryan BERNARD le 24 février, 11 ans.
- . Raymonde BERGER Vve GRAVALLON le 27 avril, 91 ans.
- . Christiane VILLEROT Vve JETON le 13 juillet, 90 ans.
- . Angeline, Marie, Thérèse CHARLES le 2 octobre, 64 ans.
- . Joëlle FREDIERE ép. MILLET le 27 octobre, 68 ans.
- . Philippe BARDAY le 30 octobre, 61 ans.
- . Alice BOYAUD Vve PERRUSSET Jean-Jacques, 94 ans.

Repas de quartier au Quart

Cette année Annick et Guy Chambion ont reçu leurs voisins pour un repas et un après-midi conviviaux. Bien qu'incertaine, la météo fut clémente et la journée fut l'occasion de rencontrer de nouveaux arrivants.



Hiatus et bouche cousue ...

Le duo Didier Paternoster et Catherine Roux, anciennement nommé Cousin Cousine et créé il y a 12 ans, nous ont encore une fois offert de belles chansons fabriquées maisons.



Les commerçants

BOULANGERIE PACORET

Ouvert Dimanche 8h-12h
La journée du Lundi
Livraison à domicile en semaine
03 45 87 03 44
Place du marché



La CASA

Restaurant
Bar - Vinyle

5 place de l'étang

06.86.54.04.00

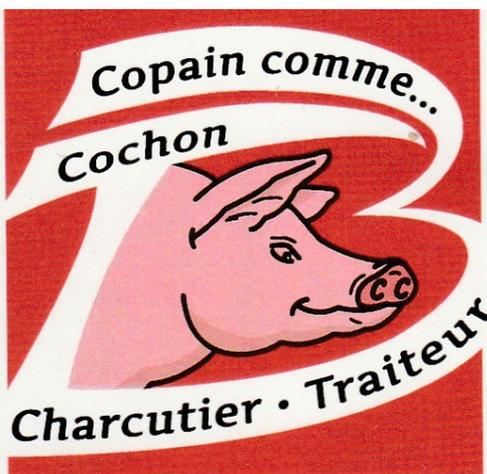


PIZZA Debess

Restauration à emporter

07 80 12 09 81

82 route de la gare



Tristan BERNAY • 06 45 96 01 48
Sur le marché le dimanche matin

Le BAZAR de la Fontaine



TABAC PRESSE JEUX
Dépôt de Pain de la boulangerie

Mardi au Samedi
7h-12h30 16h-19h
Dimanche 8h-12h
Fermé le Lundi
03 85 40 51 76

M.C ELEC

Electricité générale

Mickael Carceles

06.18.43.60.84

mccarceles.elec@gmail.com

Maçonnerie STEPHAN

315 Rue du puits
Maçonnerie Rénovation
Terrassement

06 21 99 18 35 - 06 47 91 54 53

Pierre-Loup CLEMARON

Installation Entretien Dépannage
Pompe à chaleur – Chaudières Clim –
Solaire – Ventilation Chauffe eau
Circuit chauffage

06 70 55 54 56

contact@chauffageclimatisationclemaron.com

Guillaume Roux
artisan maçon
06 08 40 26 04
guihomemaconnerie@outlook.fr

EIRL GUIHOME

MAÇONNERIE RÉNOVATION

322 rue de Corcelles 71000 uCHIZY

Les commerçants et artisans

Le marché du dimanche matin



Légumes,
Fruits,
Fromages .
Charcutier
Traiteur..

Les viticulteurs vous accueillent

Arômes du Mâconnais

**Domaine
GIROUD**

Parfums du Chardonnay
UCHIZY 03.85.40.52.24.



**Domaine
THEVENARD**

49 route de Mercey
71700 UCHIZY

03 85 20 74 40
domaine-thevenard.com

VINS DE BOURGOGNE

DOMAINE

**Raphael
Sallet**

DÉGUSTATION
VENTE au DOMAINE
Route de Chardonnay
71700 Uchizy

Tél. 03 85 40 50 45
www.raphaelsallet.fr



Gérald Talmard

PROPRIÉTAIRE-RECOLTANT

Ouvert tous les jours et le dimanche matin

MÂCON-UCHIZY • MÂCON CHARDONNAY BOURGOGNE
ROUGE • CRÉMANT DE BOURGOGNE

700 Route de Chardonnay 71700 UCHIZY - Tél. 03 85 40 59 40
www.domainetalmard-gerald.fr

247754600

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

TALMARD

Mallory & Benjamin

PROPRIÉTAIRES RECOLTANTS
A UCHIZY

www.cave-talmard.com

Verger de la Panetière

Vente directe



814 route de la gare
03 85 30 37 92

Les Pitfruits

VENTE DIRECTE
FRUITS DE SAISON

*Cerises Fraises Framboises
Cassis Groseilles Mirabelles*

Commande par SMS 07.81.83.45.35

La Grange Corlin 71700 Uchizy

L'ETABLIE

STUDIO DE CRÉATION
SPÉCIALISÉ DANS LE DESIGN, LE GRAPHISME ET L'ILLUSTRATION

CHLOE NICOLAS
LETABLIE@GMAIL.COM
07.50.14.13.45

**SOS
PAPIERS71**
PARTICULIERS - ENTREPRISES - ASSOCIATIONS

Céline Meugnier
Assistante Administrative

06 80 13 27 53
sospapiers71@gmail.com

**Brocante
du donjon**

Place du donjon
07.82.56.34.71

Chambres d'hôtes

Litdevin

366 rue de Quentin
03.85.22.73.08
06.75.78.52.81
litdevin@yahoo.com

Pivoine et Clémentine

Atelier création parfums naturels
Composez votre parfum aux huiles essentielles

TEL : 06 14 82 85 92

- Massage bien-être
- Relaxinésie®
- Relation d'aide par le toucher-massage®
- Massage assis minutes®



AURÉLIE CARDOSO

Praticienne certifiée IFJS
23 rue des Allues, 71700 Uchizy
06 22 89 29 94

**De Découverte
en Découverte**

**Brocante
Débarras
Achat**

229 rue du Pilory

Côté Artistique

Céramiste Isabelle ROUAZE
Cours-Stages

06.03.85.40.54.60

Myriade Christine LIMOGÉ
Atelier d'expression créatif.
06.18.39.56.18